

12 **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt: 85402143.3

51 Int. Cl.³: **E 06 B 9/208**
E 06 B 3/92

22 Date de dépôt: 06.11.85

30 Priorité: 07.11.84 FR 8416949

43 Date de publication de la demande:
14.05.86 Bulletin 86/20

88 Date de publication différée du rapport de
recherche: 28.10.87

84 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE FR GB IT LI LU NL SE

71 Demandeur: **NERGECO S.A.**
B.P. 61, rue du Château
F-43220 Dunières(FR)

72 Inventeur: **Kraeutler, Bernard**
B.P. 6
F-43220 Dunières(FR)

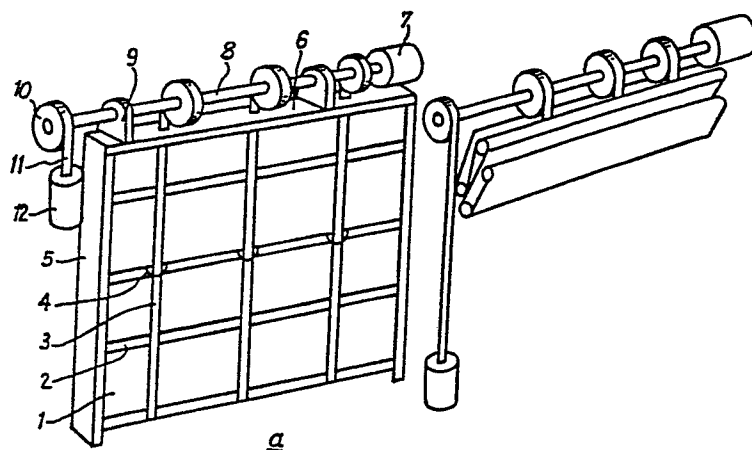
74 Mandataire: **Pinguet, André**
CAPRI 28 bis, avenue Mozart
F-75016 Paris(FR)

54 **Dispositif de sécurité et d'actionnement de secours pour porte accordéon.**

57 Selon l'invention on prévoit d'installer un contrepoids (12) à l'extrémité de l'arbre (8) d'enroulement des sangles (3) de lavage d'une porte accordéon. Ce contrepoids (12) est calculé pour ouvrir la porte accordéon sur une fraction de sa hauteur. Il coopère avec le moteur (7) lors de l'ouverture et de la fermeture de la porte. On prévoit d'utiliser un moteur-frein (14) et d'installer des moyens de freinage de l'arbre (8) d'enroulement des sangles (3) de levage, tels que, selon le mode de fonctionnement du moteur-frein, le frein du moteur-frein (14) ou une clenche d'accrochage de la barre

inférieure, par exemple. On prévoit une commande manuelle libérant l'arbre (8) de l'action des moyens de freinage.

Ce dispositif est essentiellement un dispositif de sécurité: en cas de panne de moteur ou de coupure du courant, il permet un actionnement rapide de la porte accordéon; en cas de rupture d'accouplement de l'arbre d'enroulement des sangles avec le moteur-frein, il empêche la chute brutale et totale du rideau. Il permet en outre d'utiliser un moteur moins puissant que ceux montés sur les installations qui ne comportent pas de contrepoids.





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0181268

Numéro de la demande

EP 85 40 2143

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
A	US-A-3 739 832 (SIVIN) * Colonne 2, ligne 5 - colonne 4, ligne 54; figures 1-5 *	1-5	E 06 B 9/208 E 06 B 3/92
A	AT-B- 341 177 (LINDPOINTER) * Page 2, ligne 20 - page 3, ligne 32; figure *	1, 3, 4, 6	
A	US-A-2 523 844 (ROHRMAN) * Colonne 2, ligne 37 - colonne 6, ligne 13; figures 1, 2 *	1, 5	
A	US-A-2 339 569 (JACKSON) * Page 1, colonne 1, ligne 31 - colonne 2, ligne 44; figures 1-4 *	1	
A	FR-A-2 410 117 (PLANET-WATTOHM) * Page 4, ligne 9 - page 5, ligne 40; figure 1 *	1	
A	FR-A-2 277 217 (LOOVEVERKEN RAUFOSS) * Page 3, lignes 15-34; figures 1, 3, 5 *	7, 8, 10	
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 11-08-1987	Examineur DEPOORTER F.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0181268

Numéro de la demande

EP 85 40 2143

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			Page 2
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
A	US-A-1 662 709 (KORN) * Page 1, ligne 101 - page 2, ligne 2; page 2, lignes 38-62; page 2, ligne 87 - page 3, ligne 19; figures 1-3,8,9 * -----	7,9	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 11-08-1987	Examineur DEPOORTER F.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			